

BP JEPS^{*}

ANIMATION SOCIALE

FORMER AUX MÉTIERS DE L'HUMAIN



Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- Information collective
- Entretien individuel
- Atelier CV et lettre de motivation.
- Simulation d'entretien d'embauche
- Positionnement sur des offres collectées

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport prépare au métier d'animateur dans une association. un club sportif, une entreprise ou une collectivité territoriale. Vous êtes avant tout animateur permanent, vous pilotez la mise en œuvre d'actions éducatives L'animateur prend le temps d'écouter son public, pour construire une relation de confiance. Après avoir défini les besoins, les attentes et repérer les difficultés, il conçoit, propose et met en œuvre des animations personnalisées.

LIEUX DE FORMATION

▶ MONTPELLIER, CASTELNAUDARY (SOUILHANELS)



LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



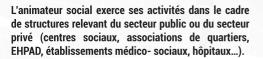
Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé) Justifier d'une expérience de 200h minimum dans l'animation ou posséder un titre ou diplôme de dispense. Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme. Satisfaire aux épreuves de sélection (écrit et oral).

Romain, 21 ans, Diplômé BPJEPS

Témoignage

« Le plus important, dans toutes les activités que l'on va faire, c'est la sécurité. Toute la journée, on accompagne des personnes, mais ce n'est pas de l'improvisation. C'est avec l'équipe qu'on organise bien avant les programmes, on organise les activités qu'on va faire. Je pourrais passer, d'ici quelques années, second d'animation, le bras droit du responsable d'animation. Pourquoi pas aller jusqu'à chef d'animation.»

QUELS EMPLOYEURS?



PLANNING DE L'ALTERNANCE



Pour Montpellier : 15 jours de formation théorique / 15 jours Employeur Pour Castelnaudary : voir site

735H

POURSUITE D'ÉTUDE

DEJEPS, Métiers du travail social

LE FINANCEMENT



art. 11 Code du Travail / Loi n°2018-771 : La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal.

PARTENAIRES





LE CONTENU DE LA FORMATION



- UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- UC 2: Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale.
- UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation sociale.

04 67 69 04 36

www.cfa-sanitaire-social.com contact@cfa-sanitaire-social.com





